



Orsières, le 18 mars 2022

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'Administration communale d'Orsières soumet à l'enquête publique la demande de construction présentée par :

- **Pravato Corinne et Serge**, Rue de Beaumont 5, 1206 Genève, par le bureau d'architecture Stéphane Schers, Avenue d'Echallens 42, 1004 Lausanne, pour l'agrandissement d'un chalet sur la parcelle n°19044, folio n°22, zone Chalets dispersés (R1) au lieu-dit BRANCHE D'EN HAUT à La Fouly VS, propriété de Pravato Serge, Rue de Beaumont 5 1206 Genève. Coordonnées : 2/574/652 / 1/090/192. Dérogation à la zone réservée et à l'article 117 du RCCZ.
- **De Giuli Bruno**, Chemin Charles Poluzzi 37, 1227 Carouge GE, par le requérant, pour l'agrandissement du chalet sur la parcelle n°19003, folio n°8, zone Chalets denses (R2) au lieu-dit REVERS DU LÉ à Champex-Lac, propriété de De Giuli Gladys et Bruno, Chemin Charles Poluzzi 37 1227 Carouge GE. Coordonnées : 2/575/193 / 1/097/140.
- **Rausis Jean-Maurice**, Ruelle de la Laiterie 9, 1937 Orsières, par le bureau d'architecture Archi Fonfon SA, Rue de la Commune 15, 1937 Orsières, pour l'agrandissement de la porte de garage sur la parcelle n°2752, folio n°31, zone Constructions et installations publiques A (ZCIP A) à Orsières, propriété de Rausis Jean-Maurice, Ruelle de la Laiterie 9 1937 Orsières. Coordonnées : 2/577/396 / 1/097/790.

Le dossier peut être consulté auprès de l'Administration communale pendant les heures d'ouverture officielles du bureau communal, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Les oppositions et observations éventuelles doivent être adressées par écrit auprès du Conseil Municipal d'Orsières dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

L'Administration communale